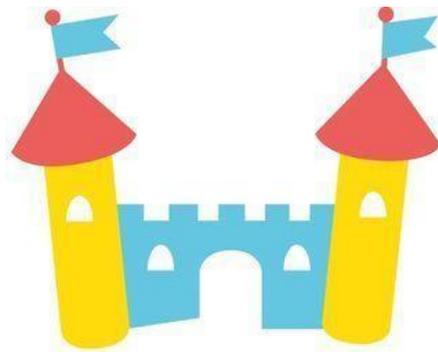


Projet pédagogique

Crèche de Valbirse



Crèche de Valbirse

Au P'tit Château

« Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants. »
Antoine de Saint Exupéry, Le Petit Prince

Octobre 2024

Table des matières

1. Présentation de l'institution	1
1.1. Locaux	1
1.2. Groupes	1
1.2.1. Groupe des bébés-trotteurs	1
1.2.2. Groupe des moyens	2
1.2.3. Groupe des grands	2
2. Ligne pédagogique	2
2.1. Valeurs	3
2.1.1. Autonomie	3
2.1.2. Partenariat	3
2.1.3. Sécurité	3
2.1.4. Respect	3
2.1.5. Socialisation	3
3. Équipe éducative	4
4. Journée type à la crèche	5
4.1. Évènements exceptionnels	5
5. Familiarisation	6
5.1. Accueil d'un nouvel enfant	6
5.1.1. Séparation	7
5.1.2. Suivi de l'enfant	7
5.2. Changement de groupe	8
6. Départ de la crèche	8
7. Activités au quotidien	9
7.1. Mouvement	9
7.2. Jeu libre	9
7.3. Activités d'éveils	9
7.4. Activités extérieures	9
7.5. Jardin potager	10
8. Alimentation	11
8.1. Allergies et régimes alimentaires spécifiques	11
8.2. Repas à la crèche	12
8.2.1. Repas dans le groupe des bébés-trotteurs	12
8.2.2. Repas dans le groupe des moyens	12
8.2.3. Repas dans le groupe des grands	13

8.2.4. Valeurs autour du repas	13
9. Soins	13
9.1. Produits de soins utilisés	13
9.2. Rituels d'hygiène	14
9.3. Propreté	15
10. Temps de repos	15
11. Sécurité	16
11.1. Sécurité physique	16
11.2. Sécurité affective	16
11.2.1. Objets transitionnels	16
12. Gestion des maladies à la crèche	17
13. Formations	18
13.1. Formations continues	18
13.2. Entreprise formatrice	18
14. Labels	18
14.1. Youp'là Bouge	18
14.2. Signons Ensemble	19
14.3. Fourchette verte des tout-petits	19

1. Présentation de l'institution

La crèche Au P'tit Château a ouvert ses portes le 3 novembre 2003. Depuis 2013 la crèche se trouve dans le nouveau bâtiment de la maison de l'enfance. Elle offre 22 places par jour, pour les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à leur entrée à l'école enfantine.

Ces derniers sont accueillis dans des locaux clairs et spacieux, répondant aux normes de sécurité actuelles. La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 17h45.

1.1. Locaux

Proche de la halle de gymnastique, la crèche est intégrée dans un quartier villageois et offre aux enfants un cadre agréable. Ces derniers ont la possibilité d'avoir des activités dans un endroit calme et sécurisé.

À l'extérieur un jardin agrémenté de jeux est disponible. Un jardin potager s'y trouve et les enfants peuvent découvrir la vie des légumes qui y sont plantés. De grands espaces verts se trouvent à proximité et permettent de découvrir la nature.

L'institution est facile d'accès et dispose de nombreuses places de parc. Dans le même bâtiment, il y a également deux classes d'école enfantine.

Chaque groupe d'âge dispose de son propre espace avec une petite cuisine commune pour deux groupes. Les bouillies des bébés sont préparées par la cuisinière dans la cuisine principale. Les repas des enfants qui mangent une alimentation variée sont préparés par un prestataire de services labellisé Fourchette verte. Les groupes offrent une salle de vie, un vestiaire, une salle de bains adaptée, une salle de sieste et une terrasse donnant accès au jardin. Il est primordial que les enfants puissent profiter des extérieurs en toute sécurité. Les salles de vie sont spacieuses afin de proposer des activités diversifiées et permettent à l'enfant de se développer en toute sécurité. Les repas sont aussi pris dans ces salles.

Afin de développer le mouvement, nous avons à disposition une salle de motricité accommodée de matériel divers et varié. Nous pouvons aussi utiliser le corridor pour permettre à l'enfant de bouger au maximum.

1.2. Groupes

Afin de créer un environnement sécurisé pour l'enfant en mettant en place un système de référence, les éducatrices travaillent de manière fixe dans leur groupe.

1.2.1. Groupe des bébés-trotteurs

Ce groupe accueille des enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à 15 à 18 mois. La capacité d'accueil est en moyenne de 6 à 8 enfants par jour.

Les objectifs principaux du groupe sont :

- Encourager l'enfant à devenir indépendant dans ses relations et sa vie quotidienne.
- Considérer les besoins physiologiques et le rythme de vie de l'enfant.
- Soutenir chaque parent dans ses questionnements et ses besoins.

1.2.2. Groupe des moyens

Le groupe des moyens accueille des enfants de 18 mois jusqu'à 2 ans et demi. Ce groupe peut accueillir en moyenne de 6 à 9 enfants par jour.

Les objectifs principaux du groupe sont :

- Permettre à l'enfant de jouer et de découvrir la vie en communauté.
- Soutenir l'acquisition du langage par la verbalisation.
- Favoriser l'autonomie dans les gestes du quotidien.

1.2.3. Groupe des grands

Ce groupe accueille des enfants de 2 ans et demi jusqu'à l'entrée à l'école enfantine. Ce groupe peut accueillir en moyenne de 12 à 14 enfants par jour.

Les objectifs principaux sont :

- Offrir à l'enfant la possibilité d'acquérir les outils nécessaires pour son entrée à l'école
- Accompagner l'enfant dans l'exploration des relations sociales au travers d'activités collectives
- Sensibiliser les enfants à l'acquisition de la politesse et des règles de vie

La crèche possède un quatrième groupe qui peut être ouvert à tout moment.

2. Ligne pédagogique

L'équipe éducative a pour mission d'accompagner chaque enfant dans son développement, de lui assurer la sécurité physique et affective dont il a besoin et de lui offrir une relation empreinte de respect et d'empathie pour ce qu'il vit, ressent et pense.

Notre structure offre :

- Des locaux modernes
- Une bonne situation géographique
- Un grand jardin extérieur
- Un jardin potager
- Des sorties quotidiennes
- Des labels de qualité
- Du personnel qualifié
- Une équipe jeune et dynamique
- Des rencontres pour les familles
- De la formation continue

2.1. Valeurs

Les valeurs de notre institution sont les suivantes :

2.1.1. Autonomie

Nous encourageons l'enfant à faire par lui-même et à son rythme afin de favoriser son autonomie dans les différents moments de la journée. L'équipe éducative l'accompagne dans son développement en le laissant toutefois agir indépendamment.

Nous veillons à adapter l'aménagement, le matériel ainsi que les activités aux capacités et à l'âge des enfants. Notre présence ainsi que nos encouragements renforcent leur confiance et leur désir de persévérer.

2.1.2. Partenariat

Le personnel s'engage à entretenir et à maintenir une relation de confiance avec chaque parent. Nous sommes disponibles et un temps d'échange vous est consacré pour les transmissions journalières lors de l'accueil et du départ de votre enfant. Un entretien est proposé lorsque l'enfant change de groupe ou s'il quitte la crèche. Sur demande, vous pouvez également vous entretenir avec nous.

2.1.3. Sécurité

Pour bien grandir, être bien et en confiance, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité tant sur le plan physique qu'affectif. Dans notre bâtiment ainsi que dans notre jardin, votre enfant peut évoluer dans un lieu qui respecte les normes de sécurité. Notre priorité est la sécurité de votre enfant, et nous mettons tout en œuvre pour qu'il puisse développer toutes ses capacités en toute sérénité. Comme toutes structures d'accueil extrafamiliales, nous ne pouvons pas garantir le risque zéro en termes d'accident. Les enfants sont des êtres qui bougent, sautent, se dépensent en permanence et un accident peut arriver malgré les précautions que nous prenons.

Pour se sentir bien, l'enfant a besoin de savoir que l'équipe travaille en collaboration avec ses parents. Le personnel est présent pour répondre à ses besoins, en instaurant des repères dans le temps, dans l'espace et dans la relation, qui renforcent sa confiance et donc son bien-être.

2.1.4 Respect

L'équipe éducative met tout en œuvre pour favoriser le respect de soi et des autres, l'esprit d'entraide et de tolérance. Nous encourageons l'apprentissage de la politesse, des règles de vie ainsi que le respect du matériel.

2.1.5 Socialisation

En crèche, l'enfant va vivre des relations sociales avec ses camarades et avec le personnel qui l'encadre. Ces relations confrontées aux règles de vie que l'enfant devra intégrer l'amènent à la socialisation et au respect des autres. En lui permettant d'expérimenter, d'explorer, de jouer, de communiquer et de partager, l'équipe l'oriente vers l'apprentissage des principes de collectivité. Elle favorise et encourage les comportements sociaux des enfants lors des activités de groupe, tout en se montrant disponible lors des moments privilégiés.

3. Équipe éducative

L'encadrement des enfants répond aux normes de l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS).

L'équipe éducative est constituée :

- d'une directrice d'institution de l'enfance
- de responsables de groupe détenteurs du diplôme d'éducateur/trice de l'enfance ES
- d'assistantes socio-éducatives
- d'auxiliaire éducatif
- de personnes en formation

Entreprise formatrice, notre structure emploie également un élève en formation d'éducateur de l'enfance par cycle en collaboration avec l'École Pierre Coullery et ou/ l'école Professionnelle santé-social de l'état de Fribourg ainsi qu'un assistant socio-éducatif en formation en collaboration avec le CEFF santé- social.

Les repas de la crèche et les goûters sont préparés par la cuisine du Home du Foyer des prés qui est labellisé Fourchette verte

Nous accordons beaucoup d'importance à l'hygiène, chaque soir l'agente d'entretien s'occupe des nettoyages de nos locaux.

Les réflexions sur les pratiques sont régulières au sein de notre institution au travers de colloques. Nous effectuons, selon les normes en vigueur, un exercice d'évacuation annuel en cas d'incendie ainsi qu'un cours de premiers secours tous les deux ans. Le personnel participe aussi aux cours de formation continue qui lui sont proposés. De plus, nous organisons des moments de partage avec les familles durant l'année.

4. Journée type à la crèche

6h30-7h30	Ouverture de la crèche et accueil des enfants dans le groupe des bébés-trotteurs.
7h30-8h00	Un petit déjeuner est proposé aux enfants des moyens et des grands.
9h00	Regroupement (chansons, histoire) et une collation est proposée aux enfants.
9h30-11h00	Des activités variées sont préparées pour les enfants. Chaque jour, une sortie est proposée par tous les temps.
11h15-11h45	Les enfants prennent le repas.
11h45-12h00	Temps de soins et rituels.
12h-14h00	L'heure de la sieste et du temps de repos de chacun.
14h00-15h00	Lorsque tout le monde est réveillé, une activité est proposée.
15h00	L'heure du goûter.
16h00-17h45	Les parents peuvent venir chercher les enfants.
16h00-17h45	En fonction de la dynamique des groupes, les enfants sont regroupés et des activités intérieures ou extérieures sont proposées.

Pour le groupe des bébés, le déroulement est semblable tout en respectant le rythme individuel des enfants lors des temps de sieste et de repas.

4.1. Évènements exceptionnels

Lorsqu'un enfant fête son anniversaire à la crèche, les parents ont la possibilité d'apporter un goûter. Nous rendons alors ce moment convivial avec une décoration de table festive et quelques ballons. L'enfant reçoit également un petit cadeau et nous essayons de remettre une photo souvenir aux parents. Dans la mesure du possible, les fratries sont rassemblées pour fêter ce moment.

Le 6 décembre, le Saint-Nicolas est de passage à la crèche pour remettre à chaque enfant une petite attention. Chaque groupe reçoit également un cadeau pour les enfants.

Le jour de la Chandeleur, c'est « crêpes party » à la crèche. Les enfants aident à préparer la pâte pour les crêpes qui seront dégustées tous ensemble au goûter.

À Carnaval et Halloween, c'est déguisements, grimages et cliques pour le plus grand plaisir des enfants.

Au sein de notre institution, nous favorisons la collaboration avec les parents et mettons en place des rencontres de partage avec eux durant l'année.

Avant les vacances, nous organisons pour notre Fête de l'été un apéro dans notre jardin. Nous profitons de cette occasion pour promouvoir notre label « Youp'là bouge ». Les enfants confectionnent eux aussi quelque chose à cette occasion.

En Automne nous invitons les parents à venir déguster à l'extérieur, notre Soupe à la courge que les enfants auront aidé à préparer.

En hiver, c'est notre Thé de l'Avent qui est proposé durant une soirée. En fin de journée, les parents sont invités à boire un thé et à déguster les délicieux biscuits préparés par les enfants.

Ces rencontres sont l'occasion pour les parents d'échanger avec le personnel éducatif, mais également de faire connaissance avec d'autres parents.

5. Familiarisation

Lorsque l'enfant débute la crèche, nous procédons par une période de familiarisation. Cette période offre la possibilité à l'enfant de se familiariser avec son nouveau monde. Un environnement familier rassure et amène une sécurité à l'enfant ainsi qu'à sa famille. Nous savons que cette période peut être pleine d'émotions, c'est pourquoi nous tenons à ce qu'elle soit le plus rassurante possible.

5.1. Accueil d'un nouvel enfant

La familiarisation fonctionne en plusieurs étapes. Tout d'abord, l'éducatrice donne un dossier d'accueil aux parents lors de la première visite. Ce dernier sera utilisé pour garantir une prise en charge de l'enfant selon ses besoins et habitudes. Les parents pourront remplir les documents et les rapporter lors de la dernière visite. Un temps d'échange est proposé à ce moment-là pour compléter certaines informations.

Les visites sont progressives dans la durée et se font dans la mesure du possible dans les deux semaines précédant le premier jour en crèche. La procédure est basée sur un minimum de trois visites avant l'accueil concret de l'enfant au sein de l'institution. Ce nombre peut être prolongé selon les besoins de la famille.

La première visite permet de faire connaissance avec les professionnelles et découvrir la dynamique au sein du groupe d'enfants. La durée de celle-ci est de quarante-cinq minutes. Les parents peuvent être présent tout au long de cette première immersion en collectivité.

Pour la deuxième visite, d'une durée de quarante-cinq minutes à une heure, l'enfant et ses parents débutent la visite ensemble. À la moitié de cette dernière, les parents confient l'enfant aux éducatrices. En effet, ceci permet de voir comment l'enfant réagit lorsque ses parents ne sont plus présents et comment il s'acclimata à son nouvel environnement.

Lors de la troisième visite, d'une heure et demi, les parents et l'enfant procéderont à une séparation à l'arrivée, comme cela se fera dès son premier jour en crèche. L'horaire est, si possible, aménagé afin que l'enfant puisse partager un repas avec les éducatrices et les autres enfants.

L'intégration d'un enfant ayant des besoins spécifiques à la crèche commence aussi par la familiarisation en plusieurs étapes. L'éducatrice donne un dossier d'accueil aux parents lors de la première visite. Ce dossier sera utilisé pour garantir une prise en charge de l'enfant selon ses besoins et habitudes. Les parents pourront remplir les documents et les rapporter lors de la dernière visite. Un temps d'échange est proposé à ce moment-là pour compléter certaines informations.

Les visites sont progressives dans la durée et se font dans la mesure du possible dans les deux semaines précédant le premier jour en crèche. La procédure est basée sur un minimum de trois visites avant l'accueil concret de l'enfant au sein de l'institution. Ce nombre peut être prolongé selon les besoins de la famille et de l'enfant.

La première visite permet de faire connaissance avec les professionnelles et découvrir la dynamique au sein du groupe d'enfants. La durée de celle-ci est de quarante-cinq minutes. Les parents peuvent être présent tout au long de cette première immersion en collectivité.

Pour la deuxième visite, d'une durée de quarante-cinq minutes à une heure, l'enfant et ses parents débutent la visite ensemble. À la moitié de cette dernière, les parents confient l'enfant aux éducatrices. En effet, ceci permet de voir comment l'enfant réagit lorsque ses parents ne sont plus présents et comment il s'acclimate à son nouvel environnement.

Lors de la troisième visite, d'une heure et demi, les parents et l'enfant procéderont à une séparation à l'arrivée, comme cela se fera dès son premier jour en crèche. L'horaire est, si possible, aménagé afin que l'enfant puisse partager un repas avec les éducatrices et les autres enfants.

Grâce à ces visites, l'enfant a l'occasion de vivre plusieurs moments qui feront partie de son quotidien en crèche. Aussi, l'enfant peut se préparer à ce nouvel environnement. Chaque enfant aura une professionnelle de référence. Celle-ci sera responsable du suivi de l'enfant (cf. [5.1.2 Suivi de l'enfant](#)).

5.1.1. Séparation

Pour que la séparation entre le parent et l'enfant se passe au mieux lors des visites, nous recommandons aux parents d'expliquer la situation à leur enfant et de créer un petit rituel avant de se quitter. Une séparation faite en douceur apportera du réconfort à l'enfant, mais aussi, aux parents. Les parents ont la possibilité de rester un moment auprès de leur enfant afin d'accompagner la séparation. La présence d'objets transitionnels tels que les doudous ainsi que les loettes est bienvenue durant ces moments. En effet, ils apportent une sécurité à l'enfant et aident à la séparation.

5.1.2 Suivi de l'enfant

L'accueil de l'enfant à la crèche ainsi que son évolution dans ce milieu est suivis par une éducatrice de référence. Durant la période de familiarisation ainsi que pour la durée de sa présence dans un groupe, l'enfant et sa famille sont mis en relation avec une personne de référence. Au commencement, cette dernière va assurer les premiers contacts avec la famille et débiter la création du lien de confiance avec les parents.

La présence de la professionnelle de référence est également bénéfique pour l'enfant. En effet, avoir une figure constante lui offre la sécurité ainsi que la stabilité nécessaire à la découverte de son nouvel environnement durant cette période de changement.

5.2. Changement de groupe

Au sein de notre structure, nous avons plusieurs groupes d'accueil selon l'âge des enfants. En grandissant, l'enfant passe par les différents groupes. Les passages se font en fonction de l'évolution dans son développement et de la disponibilité d'accueil.

Afin d'accompagner les changements de groupe, nous procédons également par une période de familiarisation pour l'enfant. Cette dernière est toutefois plus courte que lorsqu'il est accueilli pour la première fois dans l'institution. Notre fonctionnement interne permet que les enfants aient un contact régulier avec toutes les professionnelles de l'institution ainsi que dans les divers groupes. De ce fait, l'enfant se trouve dans un environnement et auprès de personnes qui lui sont familières à tout moment. Le passage est alors plus facile à appréhender pour l'enfant.

Avant de commencer dans un nouveau groupe, l'enfant fait une visite officielle dans ce dernier. Cette visite comprend une matinée avec le moment du repas ainsi que le temps de repos. Dans le cas où un enfant n'est présent que les après-midis, la visite est d'un après-midi avec le goûter. Le nombre de visites peut être augmenté selon les besoins de l'enfant.

Lorsque le passage d'un enfant est prévu, les parents en sont informés et nous leur proposons un entretien. Au moment du changement de groupe, l'éducatrice accompagne les parents dans le nouveau groupe d'accueil pour y présenter la future éducatrice de l'enfant. L'éducatrice qui accueille l'enfant prend alors un moment pour faire connaissance avec les parents et expliquer le fonctionnement du groupe.

La professionnelle de référence s'assure également de transmettre les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant au reste de l'équipe éducative et personnel de l'institution. Par la suite, la personne de référence est chargée de maintenir un contact régulier avec les parents, au travers d'accueil et de retour quotidien ainsi que d'entretiens lors de passage ou lorsque l'enfant quitte la crèche. Elle veille aussi à assurer la continuité du lien de confiance.

6. Départ de la crèche

Lorsqu'un enfant quitte la crèche, sa référente remet aux parents son portfolio. Ce dernier est constitué de dessins réalisés durant son cheminement à la crèche ainsi que de nombreuses photos immortalisant les activités proposées par l'institution. Ces souvenirs permettront de retracer l'évolution de l'enfant. Ce petit cahier souvenir est également transmis lorsque l'enfant change de groupe.

À l'occasion des départs pour l'école enfantine, nous organisons une petite fête d'adieu pour les enfants qui quitteront la crèche. Un petit rituel pour marquer leur envol vers de nouvelles aventures et de nouveaux horizons. Ces célébrations seront organisées au cours de la semaine précédant les vacances. Ceci afin de permettre à tous les enfants concernés d'en profiter.

7. Activités au quotidien

Le quotidien des enfants est rythmé par des activités diverses et variées selon leur développement et en lien avec nos labels et notre pédagogie.

7.1. Mouvement

Notre institution est labellisée « *Youp'la bouge* » depuis 2017 et s'engage à valoriser l'activité physique durant la journée. Le mouvement contribue au bien-être général de l'enfant et à un développement harmonieux. Il développe la confiance en soi, favorise l'autonomie, améliore la motricité fine et globale et renforce les relations avec les autres. Chaque jour, nous veillons à offrir trois heures de mouvement au minimum aux enfants, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Nous utilisons notre salle de motricité, mais également le grand espace de notre corridor qui permet aux enfants de se dépenser. Nous avons à disposition un vaste choix de matériel. Nous organisons fréquemment de grands parcours de motricité ou les possibilités sont multiples. Nous pouvons également utiliser le mobilier dans les groupes (tables, chaises...). Nous proposons également des chantiers du mouvement. Il s'agit de laisser du matériel à disposition des enfants et de les laisser expérimenter. Nous avons aussi fait l'acquisition d'une très grande piscine à boules.

7.2. Jeu libre

Nous favorisons l'activité libre au quotidien où les bienfaits pour les enfants sont multiples. Le jeu libre permet à l'enfant de laisser libre cours à son imagination et à sa créativité. Il développe l'estime de soi, améliore la motricité, mais également le langage, encourage les habiletés sociales, le partage et stimule l'autonomie.

L'adulte est présent pour assurer la sécurité affective et pour encourager les enfants lors des interactions. Il organise l'environnement pour qu'il soit favorable et sécuritaire et observe les enfants pour répondre au mieux à leurs besoins ou poser le cadre.

7.3. Activités d'éveils

Les activités proposées par l'adulte (bricolage, cuisine, atelier musical, accueil-histoires, etc...) permettent aux enfants d'éveiller leurs sens, d'expérimenter et de faire de multiples découvertes. Elles permettent de favoriser la créativité, d'exprimer ses émotions, de développer le langage et la motricité fine. Elles sont toujours adaptées aux capacités des enfants. Nous les encourageons à participer, mais cette dernière reste libre.

Durant l'année, nous réalisons quelques bricolages que les enfants peuvent ramener à la maison. D'autres activités ou photos sont ajoutées dans le cahier souvenir de l'enfant. Nous organisons également des ateliers culinaires, musicaux ou d'éveils et des jeux de motricité fine sont également proposés aux enfants chaque jour.

7.4. Activités extérieures

Dans notre institution, les sorties ont lieu chaque jour et par tous les temps. Pour les bébés, une sortie est également proposée dans la mesure du possible et en fonction de la météo et des siestes. Les activités extérieures sont importantes et permettent aux

enfants de faire beaucoup de découvertes, de se dépenser, de tester leurs limites, et d'améliorer leurs habiletés motrices. Nous disposons d'un grand jardin agrémenté d'un toboggan, d'un bac à sable, d'une piste cyclable, et de balancelles et nous essayons d'en profiter un maximum. Les enfants ont une grande liberté de mouvement et peuvent véritablement se dépenser. Nous varions le matériel mis à disposition pour encourager les enfants à bouger et à s'amuser.

En été, nous installons les piscines et les jeux d'eau. Nous faisons également des promenades et privilégions des arrêts aux alentours de la crèche (place de l'Aubue, terrain de sport, place de jeux...) pour offrir un maximum de liberté aux enfants, et pour engager leur créativité en toute sécurité. Il se peut également que nous organisions des sorties extraordinaires à pied ou en train (visite de l'exposition des courges, balade au parc des canards...).

7.5. Jardin potager

Depuis 2020, nous disposons de trois grands bacs de plantations, ce qui permet aux enfants d'exercer une activité à l'extérieur, d'éveiller les sens, mais aussi d'être sensibilisés à une alimentation saine. Au printemps, nous préparons avec les enfants les bacs (désherber, préparer la terre...) puis nous effectuons avec eux les plantations. Tout au long de l'été, nous observons et suivons l'évolution de nos légumes sans oublier bien sûr de les arroser. Puis vient le moment de les récolter, de les découvrir puis de les savourer.

En Automne, nous enlevons à nouveau les mauvaises herbes et nous protégeons notre terre avec de la paille pour l'hiver. Nous avons également mis en place des activités à l'intérieur (chansons, livres, activités culinaires...) en lien avec le jardin. Enfin, nous emmenons régulièrement un ou deux enfants pour aller déposer les déchets au compost afin de les sensibiliser au tri.

8. Alimentation

Les repas de la crèche et les goûters sont préparés par un prestataire de services qui est labellisé Fourchette verte. Nous remplissons donc les exigences pour le Label Fourchette verte. Les parents peuvent apporter les bouillies de leur enfant jusqu'à un an. S'ils le préfèrent, la cuisinière de la crèche peut préparer les bouillies des bébés.

L'équipe éducative relève au mieux les défis alimentaires des tout-petits. Le personnel satisfait les besoins fondamentaux de l'enfant, respecte le rythme de celui-ci et favorise son autonomie.

Nous mettons un point d'honneur à :

- Fournir une alimentation saine, équilibrée et variée, afin de fournir les éléments indispensables à la construction et au bon fonctionnement de leur organisme. Une alimentation saine s'accompagne d'activités physiques.
- Surmonter des néophobies alimentaires¹. Motiver l'enfant à goûter, en montrant l'exemple. Ne jamais forcer un enfant à manger un mets, sous peine de lui provoquer des blocages alimentaires.
- Familiariser l'enfant aux diverses nourritures et goût en respectant le rythme et l'évolution du petit. Le seul goût inné chez le nouveau-né est la saveursucrée.

L'ensemble du personnel a conscience que :

- Goûter, c'est apprivoiser une saveur. Éduquer les papilles gustatives des enfants nécessite de nombreux essais, minimum sept fois, mais fréquemment cela demande de très nombreuses tentatives.
- Offrir des aliments sains et nourrissants à un tout-petit est le plus important, peu importe la quantité qu'il mange.
- Un enfant sait naturellement quelle quantité d'aliments manger, car sa faim suit ses besoins.

8.1. Allergies et régimes alimentaires spécifiques

La crèche Au P'tit Château est attentive aux allergies alimentaires et aux alimentations spécifiques. Celles-ci font l'objet d'une double sécurité. Lors de l'inscription d'un enfant, une fiche sur les allergies éventuelles ou régimes spécifiques de l'enfant est remplie. Les annotations alimentaires suivent l'enfant dans les différents groupes. Chaque membre du personnel est averti des différentes allergies des enfants.

Les éducatrices signalent la présence de l'enfant allergique au prestataire qui est en charge de la préparation des repas. L'éducatrice porte une attention particulière aux éventuels changements de présence des enfants qui ont des régimes spécifiques.

¹ La néophobie alimentaire est la peur de ce qui est nouveau au niveau de l'alimentation. Il s'agit d'un instinct de survie hérité du néolithique. Cette crainte se situe entre 18 mois et 6 ans avec un pic autour des trois ans, ce qui coïncide avec la phase d'opposition.

Notre établissement respecte les coutumes alimentaires (sans porc, végétarien...). Les régimes exclusivement véganes ne sont pas acceptés, car une grande majorité de pédiatres les déconseillent dans la petite enfance. Le régime alimentaire végétarien est quant à lui accepté.

Les enfants allergiques aux arachides apporteront leur repas, afin d'éviter de trop grands risques.

8.2. Repas à la crèche

Au sein de notre institution, les repas sont organisés de différentes manières selon l'âge et les compétences des enfants.

8.2.1. Repas dans le groupe des bébés-trotteurs

Dans le groupe des bébés, les enfants ont entre quatre et dix-huit mois. L'alimentation y est variée et les enfants passent par différents stades dans leur alimentation. Nous retrouvons les biberons (lait maternel ou lait artificiel), la période de transition entre les biberons et les purées, les purées de légumes ou de fruits, la période de transition entre les purées et l'alimentation en morceaux puis l'alimentation en morceaux.

Nous respectons le rythme de l'enfant suivi à la maison ainsi que l'évolution de son alimentation. L'introduction de nouveaux aliments ou tous changements se font en lien avec les parents, à l'aide de la fiche « *diversification alimentaire* » transmise dans le dossier d'accueil.

Les parents apportent les repas (lait maternel, lait artificiel, purée de légumes ou fruits) jusqu'à ce que l'enfant ait une alimentation dite familiale. L'enfant passe alors au menu du jour proposé par l'institution.

Le rythme des repas est basé sur le premier biberon que l'enfant reçoit le matin et sur son rythme personnel. En fonction de ces derniers, les enfants prendront leurs repas à des heures variées pour ce qui est des biberons ou des purées. Lorsque les enfants mangent le menu du jour, ce dernier est servi à une heure précise et une collation est proposée dans la matinée.

Dans le groupe des bébés, le repas est perçu comme une activité de découverte. Nous permettons aux enfants de manger avec les doigts, avec des ustensiles et de mélanger les aliments et les saveurs. Cela offre aux enfants la possibilité de distinguer les textures et les goûts avec leurs sens.

8.2.2. Repas dans le groupe des moyens

Avant de passer à table, nous procédons au lavage des mains. Le repas est présenté aux enfants avec un support visuel et une comptine afin de souhaiter un bon appétit aux enfants. La table est préalablement préparée avec les symboles des enfants.

Le repas commence par une soupe, un smoothie et/ou des bâtonnets de légumes, puis le menu principal accompagné de salades. Les portions servies dans l'assiette représentent environ $\frac{1}{2}$ assiette de féculents, $\frac{1}{4}$ de légumes et $\frac{1}{4}$ de viande ou de protéines végétales. Les légumes et les féculents sont resservis en fonction de l'appétit de l'enfant.

La boisson proposée durant le repas est de l'eau. Nous prêtons attention à ce que les enfants boivent suffisamment. Une fois le repas terminé, nous servons principalement des fruits pour le dessert.

Afin de favoriser l'autonomie de l'enfant à la fin du repas nous lui donnons une serviette humide pour se nettoyer la bouche et les mains. L'équipe éducative sensibilise les enfants au moyen de la verbalisation et du soutien gestuel. La finalisation du lavage est contrôlée avant que l'enfant quitte la table.

8.2.3. Repas dans le groupe des grands

Avant chaque repas, les enfants commencent par se laver les mains. Nous avons instauré un petit regroupement durant lequel le repas est présenté à l'aide de photos des différents plats ou aliments. Ceci, dans le but que les enfants puissent visualiser ce qu'ils vont avoir dans leurs assiettes. Nous finissons par une ou deux chansons pour se souhaiter un bon appétit.

La table est préalablement préparée avec les symboles des enfants. Le repas commence par une soupe, un smoothie et des bâtonnets de légumes, puis le menu principal accompagné de salades. Les salades sont regroupées dans une assiette afin que les enfants puissent choisir eux-mêmes quels légumes ils vont manger. Selon leurs compétences, les enfants ont également la possibilité de se servir seuls. Le fait de les laisser choisir peut encourager l'envie de goûter et les laisser se servir aide à prendre conscience de son appétit.

8.2.4. Valeurs autour du repas

Lors des repas pris à la crèche, nous mettons un point d'honneur à :

- Respecter l'autonomie des enfants en les encourageant à faire seuls, en utilisant leurs couverts notamment et en se nettoyant seuls à la fin du repas.
- Ritualiser certains moments comme le lavage des mains, les chansons ou la présentation des repas afin de les sécuriser dans des actes du quotidien.
- Respecter leurs goûts et leurs envies en les encourageant à goûter à tout, mais en ne les obligeant pas. Les aliments récompenses et le chantage sont également interdits, impliquant généralement un stress et ne respectant pas la personnalité de l'enfant.

9. Soins

Le temps des soins ainsi que l'acquisition de la propreté sont des temps importants de la vie en crèche ainsi que pour la vie de l'enfant. C'est pourquoi notre institution met un point d'honneur à rendre des moments sécurisants pour les enfants.

9.1. Produits de soins utilisés

Au niveau des produits des soins, nous utilisons un savon spécifique pour les changes des enfants ainsi que le liniment avec des lingettes sèches. Pour les crèmes, nous disposons de la Bepanthen onguent et de l'Oxyplastine pâte cicatrisante en cas de rougeurs.

Nous invitons les parents à fournir une petite trousse qui pourrait être utile pour les soins spécifiques à l'enfant (sérum physiologique en réserve ainsi que crèmes et autres produits).

- Nombre de change par jours (4 fois par jour) –
- Autorisation de produits de soins et d'urgences –
- Médicaments –
-

9.2. Rituels d'hygiène

Chaque groupe possède sa salle de bains avec des tables à langer. Un escalier de motricité est proposé afin d'accéder de manière autonome dans le groupe des moyens. Des lavabos à hauteur des enfants et des toilettes également adaptées pour favoriser un maximum l'autonomie des enfants.

Nous avons instauré le lavage des mains avant et après chaque repas et activité en extérieur afin que les enfants adoptent les bons gestes et aussi pour maintenir une bonne hygiène.

Une chanson ainsi que des images ont été mises en place pour apprendre le lavage des mains aux enfants de manière ludique et visuelle.

Le moment des soins est un temps individuel avec chaque enfant où l'adulte prend le temps de bien verbaliser ses actions auprès de l'enfant, c'est un moment d'échange privilégié où l'on peut accompagner l'enfant à découvrir les différentes parties de son corps. Par exemple, comme lorsque les bébés jouent avec leurs pieds lors des changes.

Pour les couches, nous demandons aux parents de les fournir. Nous avons fait ce choix, car nous souhaitons que les parents puissent décider des couches qu'ils désirent mettre à leurs enfants. Ceci, en étant libre des marques ou des types de couches qu'ils veulent pour eux. Les parents connaissant mieux leurs enfants, ils sont les plus aptes à trouver des couches adéquates à leurs enfants afin d'éviter les allergies ou autres inconforts.

9.3. Propreté

Nous commençons à stimuler la propreté dans le groupe des moyens. Nous attendons que les parents commencent à travailler l'acquisition du pot ou des toilettes avec leur enfant pour pouvoir également suivre à la crèche afin de créer une cohérence entre la maison et la crèche.

Dans le groupe des grands, nous stimulons encore plus la propreté afin de préparer les enfants un maximum pour leur entrée à l'école. Les couches sont à hauteur des enfants pour favoriser un maximum leur autonomie, en mettant tout en œuvre pour que l'enfant puisse faire seul sous surveillance de l'adulte.

10. Temps de repos

Le sommeil est important pour la croissance et la maturation du système nerveux d'un enfant. Les enfants ont besoin d'un moment de repos pour récupérer de la fatigue et de l'agitation de la vie en collectivité. C'est pourquoi nous proposons un temps de sieste, mais également de repos pour les enfants qui ne ressentent plus le besoin de dormir. Nous leur offrons un moment de calme sur des matelas avec des livres à disposition.

Nous instaurons un rituel de transition entre le repas de midi et le temps de la sieste ou du repos. Ce temps est rythmé par des activités calmes telles que la lecture d'histoires, le temps de déshabillage et des soins. À la fin du rituel, les enfants se dirigent vers les poches à doudou pour qu'ils puissent prendre l'objet transitionnel ainsi que leurs lolettes pour se rendre au lit.

Les salles de siestes sont aménagées en fonction du nombre d'enfants et des besoins de chacun. Nous essayons dans la mesure de possible d'installer les enfants à des endroits fixes afin de créer un espace rassurant et sécurisant en lui apportant une stabilité.

Afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant concernant son sommeil, nous nous basons sur le questionnaire rempli à l'arrivée de l'enfant dans le groupe ainsi que sur nos observations ponctuelles concernant son évolution. Ainsi, nous pouvons adapter le rythme de l'enfant, dans la mesure du possible, à la vie en collectivité.

Le temps de repos est synchronisé à 12h00 et pouvant aller jusqu'à 14h30 dans le groupe des moyens et des grands. Ainsi, les enfants ont l'opportunité de participer à l'activité de l'après-midi avant l'heure du goûter. Le groupe des bébés respecte les besoins individuels de chaque enfant. Des siestes sont proposées lorsqu'ils présentent des signes de fatigue.

11. Sécurités

Il existe deux sortes de sécurités. La sécurité physique et la sécurité affective. Le rôle de la crèche est de s'assurer que ces deux types de sécurités soient respectés pour chaque enfant en mettant en place différents moyens et diverses actions éducatives.

11.1. Sécurité physique

Un des différents moyens mis en place pour assurer la sécurité physique de l'enfant est l'aménagement. Un mobilier et des jeux adaptés aux enfants, la présence de barrières ou encore certaines formations comme les cours de premier secours nous assurent de pouvoir prendre en charge un enfant blessé ou une situation dangereuse.

Il existe aussi des normes, comme le respect des quotas d'enfants par professionnels ou les directives en cas d'incendie, qui permettent de gérer au mieux les différents aléas de la crèche.

Nous avons aussi diverses actions éducatives qui nous permettent d'assurer au mieux la sécurité des enfants, notamment une vigilance constante de la part des professionnels et la mise en place de règles permettant la vie en communauté.

11.2. Sécurité affective

Nous mettons en place différents moyens afin d'assurer la sécurité affective de l'enfant, mais aussi du groupe d'enfants. L'accès à l'objet transitionnel ou encore la mise en place d'un cadre, de règles et de limites permettent de sécuriser l'enfant grâce à un environnement rassurant et prévisible.

Le respect de la routine, de différents rituels, la coéducation et le bon contact avec les familles ainsi que l'ambiance harmonieuse entre les différents professionnels et collaborateurs sont autant d'autres manières d'assurer la sécurité affective de l'enfant et du groupe d'enfants.

11.2.1. Objets transitionnels

L'objet transitionnel, familièrement appelé « doudou », est un repère important entre la maison et la structure extrafamiliale. En effet, cet objet apporte confiance et sécurité à l'enfant lors de grands changements. C'est pour cette raison qu'au sein de l'institution, le doudou est bienvenu pour les moments de transitions tels que, séparations avec les parents, passage d'une activité à la sieste. Durant la journée, l'éducatrice encourage l'enfant à devenir autonome face à celui-ci notamment en l'invitant à le ranger de lui-même et de le retrouver lors des temps de repos.

12. Gestion des maladies à la crèche

Accueillir un enfant souffrant dans une institution n'est pas possible pour les raisons suivantes :

- Le bruit dans le groupe et le rythme imposé dans une collectivité ne sont pas adaptés à un enfant qui ne se sent pas bien.
- Il est difficile, voire impossible pour lui de participer aux activités proposées et d'y trouver du plaisir.
- Son état requiert une attention particulière qu'il est impossible au personnel de lui assurer sans compromettre la sécurité des autres enfants.
- Dans certains cas, son éviction est obligatoire pour limiter le risque de contamination pour les autres ; sachant qu'en fonction de l'âge les conséquences peuvent être très différentes.

Un enfant est en bon état général s'il peut suivre le rythme d'une journée en collectivité, qu'il joue, qu'il mange et qu'il ne présente pas de signe de mal être et de fièvre. L'équipe éducative se réserve le droit de vous demander de venir chercher l'enfant si son état général se dégrade en cours de journée.

Nous vous rappelons qu'en cas de nécessité, la Croix-Rouge suisse propose un service de garde à domicile. Vous trouverez plus d'informations en scannant le code QR.



Nous vous rendons attentifs au fait que la contagiosité peut survenir avant l'apparition de symptômes ; et que dès lors la transmission de maladies contagieuses au sein d'une communauté d'enfants, reste toujours possible et est souvent inévitable malgré toutes les précautions prises par nos équipes.

Les parents sont priés de téléphoner à l'institution jusqu'à neuf heures en cas d'absence (vacances, maladies ou imprévus).

13. Formations

Accueillir des étudiants en formation et la formation continue permet à l'équipe d'avoir une constante remise en question sur sa pratique professionnelle.

13.1. Formations continues

Dans l'objectif de répondre au mieux aux exigences et aux évolutions constantes des métiers de la petite enfance, mais également pour conserver nos labels, la formation continue de l'équipe fait partie intégrante du projet pédagogique.

Les différentes actions ci-dessous permettent du changement et une adaptation du savoir collectif institutionnel :

- L'équipe se réunit une fois par mois lors de colloques. Ces derniers sont des moments d'échanges durant lesquels les professionnel/les ont l'opportunité de prendre le temps de réfléchir ensemble sur leur pratique, l'approfondissement des sujets liés au développement de l'enfant, la prise en charge quotidienne, la pédagogie de l'institution.
- Des formations internes sont élaborées et dispensées à la crèche, en fonction des besoins de l'équipe, des difficultés rencontrées et des interrogations.
- Les membres de l'équipe ont aussi accès aux formations externes selon les besoins de chacun/e et institutionnelles.

13.2. Entreprise formatrice

Tout au long de l'année, la crèche accueille et encadre différentes personnes qui viennent découvrir et apprendre le métier.

- Découvrir : ce sont des élèves de l'école obligatoire qui ont l'opportunité d'effectuer des stages d'observation (env. 1 semaine).
- Apprendre : ce sont un élève en formation d'éducateur de l'enfance (une place par cycle de trois ans) en collaboration avec l'École Pierre-Coullery et/ou l'école professionnelle santé-social de l'état de Fribourg et un apprenti assistant socio-éducatif (une place par cycle de trois ans) en collaboration avec le CEFF santé-social.

Chaque étudiant et apprenti est suivi régulièrement par une éducatrice formée.

14. Labels

Notre institution dispose de deux labels. Un favorisant le mouvement et le second nous permettant de pratiquer la langue des signes avec les enfants.

14.1. Youp'là Bouge

L'institution, labélisée « Youp'là Bouge » depuis 2017, s'engage à valoriser le mouvement durant la journée de l'enfant en crèche.

Nos actions concernant ce label sont variées. Tous d'abord, nous aménageons les espaces de vie des enfants avec du matériel du quotidien (ex. couvertures, tables, chaises, matelas) ainsi que des éléments issus du recyclage (ex. cartons, aluminiums, papiers journaux, bouteilles en plastique).

Nous permettons également aux enfants de bouger de manière libre en fonction de leurs besoins et de leurs capacités. Pour ce faire, nous varions les activités afin de proposer du mouvement sous toutes ses formes. Sortie en extérieur, parcours de motricité, activités créatives, chantier du mouvement, activité sensorielle ou encore piscine à boules.

Notre intention est d'offrir aux enfants les conditions nécessaires au développement de leur motricité fine et globale, mais également de leur confiance en soi.

Pour plus d'informations : <https://www.youplabouge.ch>

14.2. Signons Ensemble

L'institution est labellisée « Signons ensemble » depuis 2021. Tout le personnel de l'institution a bénéficié d'une formation à la langue des signes pour mieux communiquer avec les petits enfants accueillis. Les signes permettent aux enfants de s'exprimer et d'être mieux compris en attendant que la parole se mette en place.

Les expériences faites en crèche montrent que l'utilisation des signes en collectivité a de nombreux avantages : moins de cris, de pleurs et de frustrations, moins d'agressivité entre enfants, meilleure intégration des enfants avec handicap.

En cliquant sur le lien ci-contre, découvrez le reportage de Telebielingue du 4 juin 2021, « Les enfants signent à la crèche ».

Pour plus d'informations : <http://www.signons-ensemble.ch>

14.3. Fourchette verte des tout-petits

L'institution est labellisée « Fourchette verte des tout-petits » depuis décembre 2023.

Fourchette verte est un label qui promeut la santé dans la gastronomie. Il garantit une alimentation de saison équilibrée et variée.

Les critères à respecter sont :

- Des menus et des collations variés et équilibrés.
- Le respect la législation concernant l'hygiène et effectuer le tri des déchets.

Plus d'informations : <https://www.fourchetteverte.ch>